



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Banque de France

Question écrite n° 131418

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'annonce par le gouverneur de la Banque de France d'un plan drastique de restructuration prévoyant la suppression de 2 500 emplois d'ici à 2020. Dans une région comme le Nord-Pas-de-Calais, l'application de ce plan entraînerait de fait la fermeture des centres de traitement du surendettement (Maubeuge, Douai et Lens), des antennes économiques (Boulogne, Dunkerque, Valenciennes) et des caisses d'Arras et de Calais, soit la disparition du réseau de proximité de la Banque de France. Ces fermetures auraient des conséquences graves pour le service rendu au public, et plus particulièrement pour l'accompagnement des personnes en situation de surendettement. À Maubeuge, par exemple, le centre de traitement du surendettement permet chaque année, grâce à sa proximité et à son efficacité, de traiter plus de 1 400 demandes, soit davantage que de nombreuses succursales de la Banque de France, avec un délai de réponse inférieur à trois mois quand la norme est de quatre. Sa suppression n'aurait donc aucun sens et ne ferait que délaisser toujours un peu plus une population de 234 000 personnes habitant un territoire déjà défavorisé économiquement, socialement et administrativement. C'est pourquoi il lui demande ses intentions pour garantir le maintien du réseau de proximité de la Banque de France, en particulier les centres de traitement du surendettement qui doivent rester au plus près des territoires comme l'Avesnois.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131418

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2012, page 2647

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)